
Violence conjugale : quelle aide apporter aux agresseurs?

Rudolf Rausch

Du viol, des coups aux simples colères, les violences infligées aux femmes par leurs compagnons revêtent différentes formes, parfois fort insidieuses¹.

Ces violences renvoient aux rôles respectifs de chaque sexe dans notre société. Mais elles posent également le problème de l'aide à apporter aux hommes agresseurs qui doivent prendre conscience de la gravité de leurs actes.

Il serait essentiel de définir ce que l'on entend par le terme *violence conjugale*. C'est l'action sociale et politique des regroupements de femmes qui a fait en sorte que la violence conjugale ne soit plus perçue comme un problème privé, mais bien, comme l'indique Suzan Schechter², une violence construite par la société et choisie individuellement.

Les rapports sexistes dominants/dominés prévalent depuis fort longtemps dans notre société et notre culture. La violence et le contrôle social et individuel de la femme sont des moyens efficaces pour les hommes d'obtenir individuellement et collectivement ce qu'ils veulent.

Ainsi, « la violence inclut tout comportement qui force la femme à faire ce qu'elle ne veut pas faire, qui l'empêche de faire ce qu'elle veut, ou qui fait peur »³.

« La violence envers la femme implique, de la part du mari, une intention d'intimider, soit par des menaces, soit par le recours à la force physique dirigée contre la femme elle-même ou contre ses biens. Cette violence a pour objectif de contrôler le comportement de l'épouse en la terrorisant. À la base de toute forme de violence, il y a un déséquilibre de force entre l'agresseur et l'agressée »⁴.

À cette définition, il faut ajouter, comme Ginette Larouche nous le rappelle : « Une femme peut être battue dans son cœur, dans son corps ou dans sa tête. Les paroles détruisent et laissent, la plupart du temps, des séquelles plus sévères que les agressions physiques. La violence connaît des raffinements »⁵.

Les violences

Le viol et les coups

L'existence de ces formes de violence contre les femmes signifie que toutes les femmes sont forcées de restreindre leur vie (vêtements qu'elles portent, ce qu'elles disent, les endroits où elles travaillent ou vont se promener...). Cela signifie aussi que tous les hommes tirent un bénéfice de ces actes sur le plan économique et social, et ce, qu'ils soient ou non des agresseurs ou des violeurs : en effet, ils ont par là plus facilement accès aux emplois, aux postes de responsabilité et ont aussi davantage de mobilité.

Viol et violence physique créent aussi chez les femmes le besoin d'une protection mâle contre les « méchants » hommes. Relatés par les médias comme relevant du hasard, viol et violence peuvent être considérés comme des actes de terrorisme politique qui servent à maintenir sous contrôle toute la population féminine

Le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est une version plus subtile du viol et de la violence physique, mais qui produit les mêmes effets. Il agit comme une menace subliminale de violence et un rappel du contrôle mâle sur les femmes.

La violence et le contrôle social et individuel de la femme sont des moyens efficaces pour les hommes d'obtenir individuellement et collectivement ce qu'ils veulent

Viol et violence physique servent de rappel ou de menace envers toutes les femmes afin de leur signifier ce dont les hommes (qui sont plus forts) sont capables si leurs souhaits ne sont pas satisfaits. La violence est tributaire des contrôles dissimulés et contribue à leur renforcement.

Les contrôles dissimulés

La colère des hommes sert aussi de rappel subliminal de la violence. Elle peut être incroyablement manipulatrice et s'avère très efficace pour générer des réactions — voulues — telles que peur, soumission, déférence, distance affective. La colère est l'indicateur ou l'avertissement d'un comportement violent qui risque de suivre si les autres méthodes de contrôle ne produisent pas les résultats souhaités.

Le retrait émotif

L'autre aspect de la colère consiste à ne pas partager, d'une part, des sentiments de tristesse, de peur, d'affection, de vulnérabilité, voire celui d'être blessé; et, d'autre part, à s'abstenir de toute approbation, éloge, attention, engagement, confiance, c'est-à-dire de tout ce qui peut reconforter. Qu'elle soit ou non consciente, cette

« abstention » oblige les femmes à deviner intuitivement les sentiments des hommes.

Or, dans toute hiérarchie, ceux qui se trouvent au sommet ont le contrôle de l'information (qu'ils peuvent ne pas communiquer) tandis qu'ils ont, eux, l'exclusivité de l'accès aux services et aux fonctions réconfortantes de leurs subalternes.

Les politiques des conversations

Des études menées sur des conversations entre les deux sexes montrent que les interruptions sont à 95 % le fait des hommes tandis que 95 % des questions proviennent des femmes⁶. Le temps d'arrêt entre chaque intervention est beaucoup plus court lorsque les hommes reprennent la conversation (*minimal delay of response*), alors que les femmes poursuivent davantage les conversations lancées par les hommes. Contrairement aux idées reçues, les hommes parlent beaucoup plus que les femmes dans ce type de conversation mixte et de pareils contrôles leur assurent la mainmise sur les sujets et l'orientation de discussion⁷.

Les politiques du corps

Des études ont également montré que les hommes occupent davantage d'espace que les femmes en raison de leur taille, mais aussi en ayant tendance à « l'expansion » physique (bras et jambes), tandis que les femmes apprennent à resserrer leur corps (en croisant bras et jambes). Les hommes contrôlent également davantage l'espace à la maison (par exemple, bien des hommes disposent de leur propre bureau – ou de leur voiture – tandis que l'espace réservé à la femme, c'est la cuisine⁸).

Rôles relatifs au sexe

Les hommes maintiennent leur contrôle en acceptant passivement la répartition des rôles et la division du travail en fonction du sexe. Nous maintenons parfois une pseudo-innocence là-dessus en

prétendant que nous ne sommes « pas bons » en ce qui concerne les enfants, les tâches ménagères, les sentiments, *etc.*

Ces contrôles dissimulés sont souvent aussi répandus à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, dans des lieux tels que l'école, les activités de loisirs ou le lieu de travail. Des exemples de ces contrôles dans les relations individuelles incluent des attitudes sexistes, l'utilisation de la colère à des fins d'intimidation ou de manipulation, la prétention de posséder une logique supérieure (d'avoir « raison » ou d'être « objectif »), ainsi que l'exigence de privilèges et de droits qui ne sont pas accordés aux femmes. Ces transactions entre individus permettent aux institutions et aux professions dans la société de se maintenir et de perpétuer le pouvoir paternaliste dominant.

Les contrôles institutionnels

Les hommes ont le contrôle quasi exclusif des postes-clés dans les institutions définissant les politiques. Les femmes représentent moins de 1 % des membres des conseils d'administration dans les sociétés d'affaires américaines. Au Canada, les femmes sont encore tenues à l'écart des véritables instances de pouvoir dans la fonction publique fédérale. Tandis que les hommes représentent 42 % des employés de la fonction publique, seulement 8 % d'entre elles occupent des postes de direction et 13 % des postes de cadres supérieurs. Les femmes ont tendance à se retrouver dans les secteurs qui ont un pouvoir d'influence très limité sur les règlements bureaucratiques ou politiques. En 1998, seulement vingt-neuf femmes ont été élues parmi les 125 députés siégeant à l'Assemblée nationale du Québec, et ce, bien que les femmes représentent 52 % de la population. Pire encore, seulement 10 % des maires des villes et villages québécois sont des femmes. Dans le monde, le Canada se situe au 21^e rang pour la représentation des femmes dans les parlements (18 %), le Québec détient le premier rang avec 40,4 %.

Le contrôle mâle sur les activités et des institutions telles que l'histoire, les sciences, la religion, la psychologie et l'art définit ce que sont les codes de la connaissance de la culture, de l'expérience et des

normes. Les critères de moralité humaine, par exemple, ont été déterminés et légitimés par des hommes (à l'intérieur de cadres religieux ou psychologiques). Ce sont des hommes qui décident ce qui est historique, scientifique, rationnel et objectif. Ce sont des hommes qui, en se basant sur leur propre expérience, ont établi les critères de santé mentale⁹.

Ces contrôles ont contribué à inférioriser les femmes dans le domaine économique également. Les tâches domestiques et reproductrices des femmes ne sont pas reconnues en termes économiques. L'inégalité de leurs pouvoirs et leur rôle subalterne ont fait des femmes la seule catégorie de la population à devoir fournir un travail non rémunéré. Même si elles représentent plus de la moitié de la population adulte mondiale et un tiers de toutes les heures de travail, les femmes ne touchent qu'un dixième du revenu mondial et possèdent moins de 1 % des biens mondiaux¹⁰. Au Canada, les femmes mariées qui ont un emploi consacrent treize heures par jour à leur travail et aux tâches familiales. L'homme consacre en moyenne une heure par jour aux travaux ménagers, peu importe la situation de son épouse. Le niveau de vie des hommes divorcés augmente de 42 %. Celui des femmes diminue de 73 % car le salaire des femmes représente seulement 64 % du salaire de l'homme et ces derniers négligent souvent de payer les pensions alimentaires. Malgré le fait que le Québec s'est doté d'une loi sur la perception automatique des pensions alimentaires, une proportion de pères parviennent à ne verser qu'épisodiquement ou de façon incomplète ce qu'ils doivent.

Tout comme les relations individuelles fournissent aux institutions les moyens d'exercer leur contrôle collectif sur les femmes, le monde des affaires, les gouvernements, le système judiciaire et nos professions renforcent les prérogatives des hommes sur les femmes, au niveau individuel ou personnel. Si la femme résiste, elle prend le risque de voir l'homme agir selon les contrôles dissimulés et accroître sa coercition par le recours à la force physique pour obtenir satisfaction. À son tour, l'utilisation ou la menace de violence renforce les contrôles dissimulés qui soutiennent les contrôles institutionnels. Quant à la

pornographie, elle sert à faciliter la transition de la violence du niveau personnel au niveau collectif et vice versa.

L'intervention auprès des hommes agresseurs

L'intervention auprès des hommes agresseurs que nous avons mise en place repose sur quatre prémisses de base :

- la violence est un crime. La violence physique et psychologique est un comportement destructeur qui menace même la vie. Ce comportement n'est pas acceptable en aucun contexte.
- La violence est un comportement appris et choisi, donc l'homme peut apprendre et choisir d'autres réponses.
- L'entière responsabilité de la violence ainsi que l'entière responsabilité pour le changement appartiennent à l'homme.
- La cessation du comportement violent et contrôlant est un pré-requis à tout autre changement.

Tandis que pour la femme violentée, la crise est directement causée par chaque agression, pour l'agresseur, la crise est causée par la menace de départ ou le départ effectif de la conjointe ou menace du départ; elle peut également être liée à l'intervention policière, ou toute autre intervention qui menace la domination de l'homme sur sa femme.

La motivation de l'agresseur dans une demande d'aide compte plusieurs facettes : récupérer sa victime, rétablir son pouvoir, rétablir l'organisation familiale d'avant la crise – sa domination sur la femme et les enfants –, éviter une conséquence légale de ses actes (peine, prison, amende...) et réduire sa culpabilité. Il est à noter que l'agresseur ne demande presque jamais de l'aide pour se changer.

Il obtient presque toujours des gains secondaires, quelle que soit l'aide qu'il demande ou obtient, tels que récupérer sa victime ou

esquiver ou réduire les conséquences légales. Par ailleurs, plus un service se veut neutre et centré sur l'agresseur, plus celui-ci risque d'exploiter le service pour obtenir les gains identifiés. Or, un changement réel passe par trois impératifs : abandonner certains privilèges, perdre du pouvoir et assumer sa responsabilité et sa culpabilité.

La responsabilité¹¹

L'homme violent ne peut pas être responsable avant d'être, lui-même, libre de violence, contraintes, intimidations et autres comportements contrôlants depuis une période, d'au moins neuf mois. Cette responsabilité implique qu'il reconnaisse ouvertement :

- avoir attaqué, abusé et contrôlé sa partenaire;
- les actes spécifiques de violence et de contrôle coercitif qu'il a commis et qu'il doit énumérer;
- que son comportement n'était pas le résultat de stress, de son apprentissage durant l'enfance, de la jalousie, d'une dépendance aux drogues et à l'alcool, *etc.*; qu'il n'avait pas « perdu le contrôle »;
- qu'il était abusif et violent dans le but de contrôler ou de punir sa partenaire;
- qu'il regrette profondément ses gestes et qu'il est horrifié d'avoir infligé une telle souffrance, une telle douleur et ses effets secondaires sur l'entourage de sa conjointe;
- qu'il ne demandera pas le pardon et n'attendra pas de félicitations ou d'approbation pour cet aveu;
- qu'il comprend que sa partenaire puisse être terrifiée ou intimidée par lui actuellement et probablement pour toujours; qu'elle peut même ne plus jamais lui faire confiance;

- qu'il peut énumérer les pertes subies par sa partenaire;
- qu'il a besoin de sa famille et de ses amis pour réussir à résister dans le futur, à poser d'autres gestes violents et contrôlants (dans le but d'être complètement responsable à l'égard de la femme qu'il a violentée). Cette aide implique la confrontation ainsi que le soutien de sa famille et de ses amis;
- il reconnaît qu'il n'y avait rien dans sa relation avec sa conjointe qui ait été la cause de sa violence et de son contrôle sur la femme. Par conséquent, il doit travailler à prévenir une récurrence de ses comportements violents envers d'autres conjointes, et ce, pour le reste de sa vie.

Ainsi, l'homme violent doit être prêt à :

- laisser sa conjointe seule si tel est son désir;
- limiter les contacts avec elle, ses amis, sa famille si elle le demande;
- cesser de rassembler de l'information sur elle, par l'entremise de sa famille, des compagnons de travail et des amis, dans le but d'utiliser ce pouvoir d'information contre elle;
- payer une compensation incluant une perte de salaire, remplacement des objets détruits ou toute autre perte résultant de sa violence;
- payer une pension à sa conjointe et aux enfants;
- et enfin, refuser de manipuler les enfants.

Rudolph Rausch est psychologue et formateur consultant

- ¹ Nous reproduisons ici l'article que Rudolf Rausch a rédigé pour une publication française, *Le Journal des psychologues* (mars 1994, n° 115).
- ² SCHECHTER, S. *Woman and Male Violence*, South end Press, Boston, 1982.
- ³ ADAMS, D. « Feminist-Based Interventions for Battering Men » in *Treating Men Who Batter*, P.L. Caesar & K. Hamberger (eds), New York Springer, 1989.
- ⁴ SINCLAIR, D. *Pour comprendre le problème des femmes battues*, Librairie du gouvernement de l'Ontario, Toronto, 1986.
- ⁵ LAROUCHE, G. *Agir contre la violence*, Éditions de la Pleine Lune, Montréal, 1987.
- ⁶ SPENDER, Dale. *Man made Language*, Routledge & Kegan, Boston, 1980 (fournit une compilation et une interprétation excellentes de ces études).
- ⁷ CF. EHRENREICH, B. « The Politics of Talking in Couples : Conversus Interruptus and Other Disorders », *Ms Magazine*, mai 1981.
- ⁸ HENLEY, Nancy. *Body Politics : Sex, Power and Nonverbal Communication*, Prentice Hal, 1977 (fournit une analyse complète de ce sujet).
- ⁹ Carol COLLIGAN critique les cinq étapes de l'évolution morale présentées par Kohlberg dans *In a Different Voice*, 1982. Deux autres excellentes critiques des normes mâles de la théorie psychologique sont les suivantes : STROUSE, Jean. *Women and Analysis : Dialogues on Psychoanalytic Views of Femininity*, Dell, New York, 1974 et CHESLER, Phyllis. *Women and Madness*, Avon, New York, 1972.
- ¹⁰ *Report of the World Conference of the United Nations Decade of Women : Equality, Development and Peace*. Copenhague, 14 au 30 juin 1980, Nations unies, New York, 1980.
- ¹¹ DANKWORT, Jürgen (1988). « Programme pour hommes batteurs, une question de responsabilité », *Intervention*, 79; 78-83, Formation Dankwort Rausch, 1991.